

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé  
de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente  
en matière d'environnement*

**Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative**

## Cadre réservé à l'administration

Date de réception

26 / 06 / 2017

Dossier complet le

N° d'enregistrement

2017-5000

### 1. Intitulé du projet

Régularisation de travaux de curage sur les ruisseaux du Bibey et du Guitard – Commune de Saint-Médard-en-Jalles

### 2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Commune de Saint-Médard-en-Jalle

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

Représentée par son Maire : M. Jacques MANGON

RCS / SIRET

213 304 496 00010

Forme juridique

Administration publique générale

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

### 3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
10 ) Canalisation et régularisation de cours d'eau.	Régularisation de travaux ayant pu conduire à la destruction de plus de 200 m <sup>2</sup> de frayères

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet

La régularisation porte sur l'extraction de sédiment de plusieurs cours d'eau.

- Extraction de sédiments sur environ 0,20 m dans le fond du lit ;
- Intervention en eau ;
- Régalage en berge sur une largeur de 4 à 6 m ;
- Sédiments de nature graveleuse ;
- Débroussaillage de la rive droite du Guitard et de son affluent ;
- Retalutage de la rive droite du Bibey.

## 4.2 Objectifs du projet

Faisant suite à des débordements sur la chaussée, la commune de Saint-Médard-Jalles a entrepris une extraction des sédiments sur le ruisseau du Bibey, sur le ruisseau du Guitard et un de ses affluents.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

L'entreprise qui est intervenue a utilisé un tractopelle dont la longueur du bras était suffisante pour atteindre le fond du lit depuis la berge. Sur l'ensemble du linéaire, la circulation de l'engin s'est effectuée depuis la rive droite. Le régalaage des sédiments extraits a été réalisé sur cette même rive sur une largeur de 4 à 6 m. L'intervention a eu lieu alors que les cours d'eau étaient en eau.

L'intervention a consisté à extraire du fond du lit l'accumulation de sable et graviers sur 0,10 à 0,20 m ainsi que la végétation d'hydrophytes et héliophytes qui devaient recouvrir une partie du lit (en l'absence d'observation directe avant travaux, nous sommes dans l'obligation d'extrapoler ces éléments par les observations réalisées après travaux). Ces éléments ont été déposés en rive sur une largeur de 4 à 6 m. Compte tenu de la granulométrie et de l'absence de tenue des éléments extraits, et de la largeur du régalaage par rapport au volume extrait, l'épaisseur du régalaage est très hétérogène et souvent inférieure à 0,10 m.

La végétation de la rive droite du Guitard et de son affluent a été éliminée (débroussaillage mécanique).

La rive droite du ruisseau du Bibey initialement quasi-verticale a été retalutée avec une pente de 2/1 (200% soit 63°)

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Au droit des zones d'intervention une dynamique naturelle s'est déjà mise en place tendant vers un retour à l'équilibre, en particulier sur le ruisseau le Guitard.

Afin de favoriser et maintenir ce retour à un équilibre naturel, des mesures de compensation et de restauration sont prévues :

- Réalisation d'une étude hydraulique d'ici la fin 2017 afin de définir les causes réelles de débordement
- Mise en place d'une gestion adaptée et raisonnée de la végétation conformément au Programme Pluriannuel de Gestion (PPG)
- Restauration de la ripisylve par végétalisation des hauts de berge

**4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

\* Document d'incidence soumis à autorisation au titre des articles L.214 et L.414 du Code de l'Environnement

**4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli**

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur
Intervention sur le ruisseau du Guitard : 143 ml – 572 m <sup>2</sup> - 114 m <sup>3</sup>	Total : - 1707 ml - 6 828 ml - 1 365 m <sup>3</sup>
Intervention sur l'affluent du Guitard : 444 ml – 1776 m <sup>2</sup> - 355 m <sup>3</sup>	
Intervention sur le Bibey : 1120 ml – 4480 m <sup>2</sup> - 896 m <sup>3</sup>	

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

33 160 SAINT-MEDARD-EN-JALLE

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long.

Lat.

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

	Amont	Aval
Guitard :	44°53'59,40" N 0°46'42,00" W	45°53'54,94 " N 0°46'39,14" W
Affluent Guitard	44°54'00,64" N 0°46'30,18" W	45°53'54,94 " N 0°46'39,14" W
Bibey	44°54'35,82" N 0°48'59,12" W	44°54'05,72 " N 0°48'50,62" W

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?**

Oui  Non

**4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?**

**4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?**

Oui  Non

**Si oui, de quels projets se compose le programme ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

**Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?**

Récente coupe laissant place à une Lande humide atlantiques tempérées à Erica ciliaris et Erica Tetralix  
 EUR 4020 ; CB 31.12  
 Végétation des rivières mésotrophes CB 24.43  
 Jardin CB 85.3  
 Plantation de pins européens CB 83.3112  
 Végétation des rivières eutrophes EUR 3260 CB 24.44

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui  Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
 Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

La commune de Saint-Médard-en-Jalles dispose d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) approuvé le 21/07/2006.  
 Les secteurs d'intervention prennent place en zone N2g, Zone Naturelle protégée partiellement constructible- secteur agro-sylvicole.

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui  Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	le Plan de Prévention des Risques d'Inondation de l'Agglomération Bordelaise / Jalle de Blanquefort.  Hors zone d'étude
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZSC Réseau hydrographique de la Jalle, du camp de Souge à la Garonne, et ma-rais de Bruges à moins de 700 m
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'intervention a déjà eu lieu ce qui conduit à un constat après les faits. Les habitats sont sensibles mais aucune espèce protégée n'a été observée. Le principal risque concerne la destruction d'habitat et frayère pour la faune piscicole et plus particulièrement pour la Lamproie de planer sur le Guitard. L'observation d'un retour à l'équilibre laisse penser que l'incidence aura été ponctuelle (1 an environ)
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La continuité hydraulique avec le site Natura 2000 du réseau hydrographique des Jalles de Saint-Médard et d'Eysine implique d'évoquer l'incidence possible. Toutefois, après un parcours hydraulique de 700 m il n'y aura pas d'incidence susceptible de remettre en cause l'intégrité du site Natura 2000, de ses habitats et espèces d'intérêts.

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques et nuisances</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Commodités de voisinage</b>	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le dossier présenté vise à régulariser une situation administrative de travaux ayant été réalisés.  
Les incidences sont passées, et les mesures envisagées visent à accélérer un retour à l'équilibre naturel mais aussi à ne plus intervenir en dehors du cadre défini par le Programme Pluriannuel de Gestion (PPG).

A ce titre il n'apparaît pas opportun de réaliser une étude d'impact ~~a posteriori~~.

*c-> ce n'est pas a posteriori mais une remise en état*

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publiée</b> ;	X
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	X
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	X
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	X
5	<b>Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42°</b> : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	X

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
	Document d'incidence soumis à autorisation au titre des articles L.214 et L.414 du Code de l'Environnement

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à Saint Médard en Jalles le, 13/02/2017

Signature

Jacques LANGON  
Maire de Saint Médard en Jalles.

